

ÉLABORER UN PROJET D'ANIMATION PASTORALE ATTENTIF AUX BESOINS DE CHACUN

Argument

Le projet d'animation pastorale n'a de sens que relié au projet éducatif dont il actualise une des dimensions. Sa raison d'être est en particulier d'explicitier l'horizon et les priorités d'action que se donnent tous ceux qui contribuent à l'annonce explicite de l'Évangile. Ses propositions s'articulent sur les orientations et la vie de l'Église locale

Question

Comment l'établissement – en fidélité avec son projet éducatif – prend-il en compte la diversité des situations et des besoins dans son projet d'animation pastorale et lors de sa mise en œuvre ?

Pour une relecture des pratiques

- Comment l'« ouverture à tous » est-elle prise en compte dans la dimension pastorale de notre établissement ? Est-elle vécue comme une opportunité, une chance, un risque pour l'annonce de l'Évangile ?
- On évoque simultanément « l'indifférence religieuse » et le « retour du religieux ». Quels en sont les signes dans l'établissement ? Quelles sont les occasions possibles dans l'établissement pour aborder les questions religieuses ? Qui doit s'en charger au sein de la communauté éducative ?
- La question religieuse concerne la culture et la foi. Comment distinguer et articuler le savoir et le croire dans le cadre des propositions faites par l'établissement ?
- Comment, dans l'établissement, l'annonce de l'Évangile et les propositions de formation chrétienne honorent-elles la liberté de chacun ? Comment sont faites les propositions ? Quelle est la part du facultatif et de l'obligatoire ?
- « *Mettre les richesses du message évangélique à la disposition de tous au cœur de la réalité scolaire* ». Ce travail fait-il seulement appel à des comportements, ou nécessite-t-il une parole d'explicitation ?
- L'événement de la Pentecôte est rendu possible par le rassemblement des disciples. Quelles sont, dans l'établissement, les occasions pour les chrétiens de se rassembler ? Quelle est la visibilité de tels rassemblements ? Quelles sont les invitations faites pour rejoindre ces temps de rassemblement ?
- « *Chacun d'eux les entendait parler dans sa propre langue* » ? Quel effort faisons-nous aujourd'hui pour rejoindre la culture et le langage de nos contemporains, et tout spécialement des jeunes ?

Point de départ

Ouverture à tous¹

Un établissement catholique d'enseignement « est ouvert à tous les élèves par choix pastoral et de plus, pour les établissements sous contrat, par obligation légale² ». La loi de 1959 en effet oblige à l'accueil de tous. La loi rejoint ici un effort qu'a toujours fait l'école catholique pour accueillir le plus largement possible. L'Église et l'Enseignement catholique ne vivent pas cette obligation comme une contrainte, mais comme une chance. Ainsi l'école catholique a toujours été un lieu où l'Église peut s'ouvrir à la diversité des enfants, des jeunes et des familles d'aujourd'hui et ainsi rencontrer le monde contemporain, dans ses réussites, ses questionnements et ses difficultés.

Nécessité d'une pastorale de la proposition³

La foi chrétienne s'est longtemps transmise comme un héritage collectivement assumé dans beaucoup de familles et dans la société au sein de laquelle l'Église était fortement présente. Ces médiations traditionnelles d'un environnement porteur se sont progressivement affaiblies. La responsabilité des chrétiens s'en trouve renforcée, appelés qu'ils sont

¹ Cnec, *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement*, ECA, hors-série, sept. 2009, p.3.

² *Statut de l'Enseignement catholique*, art. 1.

³ Cnec, *op.cit.*, p. 4.

tous à témoigner de leur foi : « Nous avons à accueillir le don de Dieu dans des conditions nouvelles et à retrouver en même temps le geste initial de l'évangélisation : celui de la proposition simple et résolue de l'Évangile du Christ. »

Une diversité de besoins à entendre⁴

[...] Cette pastorale de la proposition veut rencontrer les besoins divers de la communauté éducative. Il appartient à chaque établissement de les repérer pour y répondre par des propositions diversifiées. C'est l'enjeu du projet d'animation pastorale, à construire en référence au projet éducatif. Une école ouverte à tous se situe dans une dynamique missionnaire. À ce titre, elle doit chercher à construire des propositions adaptées et progressives. Comme l'école d'aujourd'hui est habituée à différencier la pédagogie, elle est appelée à diversifier les propositions pastorales, pour que chacun puisse cheminer dans l'itinéraire qui lui convient.

Nécessité d'un projet d'animation pastorale

Le projet d'animation pastorale rejoint toutes les dimensions de l'établissement dans sa tâche éducative, dans son travail d'enseignement et dans la proposition de la foi. Il articule aussi des activités s'adressant à tous, et des activités facultatives.⁵

Un établissement catholique d'enseignement ne peut se doter d'un projet pastoral indépendant du projet éducatif.⁶

Le projet éducatif d'un établissement est le cadre dans lequel s'inscrit le projet d'animation pastorale, élaboré par l'équipe qui en a la charge. Ce projet doit être constamment relu et ajusté, traduit dans des activités concrètes par un travail concerté. Le chef d'établissement et son équipe de direction s'y réfèrent régulièrement. Ce projet d'animation pastorale veille à diversifier les propositions et à les adapter à la spécificité de l'établissement.⁷

Sur le chemin

Au sujet des « moyens requis pour présenter la foi catholique »⁸

L'expression « des moyens requis pour présenter la foi catholique » de l'article 5 du Statut de l'Enseignement catholique a été employée pour signifier une nouvelle fois qu'il n'y a pas de projet pastoral séparé des autres projets, mais que ce qui est appelé « pastorale » et qui concerne aussi bien « l'enracinement évangélique » de toutes les orientations de l'établissement que la proposition explicite de la foi est transversal à l'ensemble des projets et des activités de l'établissement.

Tous concernés par le projet⁹

Si la raison d'être de l'établissement scolaire est bien l'éducation des jeunes, l'animation pastorale concerne l'ensemble des membres de la communauté éducative : jeunes et adultes.

En effet :

- Est-il possible de poser aux jeunes la question du sens de leur vie et de leurs raisons d'espérer, si les adultes – éducateurs – ne se la posent pas eux-mêmes ?
- Les comportements, les témoignages, les initiatives des jeunes n'interrogent-ils pas réciproquement l'existence et la foi des adultes qui les côtoient ?

Le présent texte aborde donc l'animation pastorale comme une activité concernant l'ensemble de la communauté éducative, sans réserver un chapitre spécifique aux relations de l'adjoint en pastorale scolaire avec les jeunes.

Les objectifs de l'animation pastorale¹⁰

Le texte sur l'adjoint en pastorale scolaire dans son introduction a défini quatre objectifs répondant à la prise en compte de différents niveaux d'intervention dans l'animation pastorale :

- Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique, c'est-à-dire faire que l'Évangile irrigue l'ensemble de la vie de l'établissement, ou encore que le projet éducatif inspiré par l'Évangile et l'enseignement de l'Église s'actualise dans le quotidien.

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p. 9.

⁷ Ibid. p. 11.

⁸ Cnec, *La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement*, ECA, hors-série, 2006, p. 3, note 12.

⁹ Id., *L'Adjoint en pastorale scolaire*, ECA, hors-série, mars 2008, p. 5.

¹⁰ D'après le texte sur l'Adjoint en pastorale scolaire.

- Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ, en référant explicitement ce projet et ce vécu au message de l'Évangile. C'est le niveau de ce que le Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France appelle la « première annonce ».
- Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi, par la catéchèse ordonnée et des activités d'approfondissement de la foi, la préparation aux sacrements, la liturgie...
- Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale, c'est-à-dire diocésaine.

Travailler aux conditions qui rendent la foi possible, compréhensible et désirable¹¹

Nul n'a le pouvoir, en effet, de transmettre la foi. Certes, la foi peut se transmettre et se transmet de fait, mais dans la liberté. Elle est intransmissible au sens où elle est toujours suspendue à la libre décision du sujet. Tout au plus, donc, peut-on veiller aux conditions qui rendent possibles et favorisent chez l'autre l'acte de foi.

L'expérience permet, à cet égard, de relever au moins quatre conditions favorables à l'éveil et à la maturation de la foi chrétienne dans les jeunes générations.

- Une première condition favorable au passage à la « transfiguration » réside dans la plausibilité intellectuelle du message chrétien. Bien sûr, la foi ne sera jamais au bout d'un argument péremptoire; elle ne s'imposera jamais comme la conclusion obligée d'un raisonnement. Elle requiert toujours un saut. Néanmoins, pour s'y engager, pour y faire un premier pas, il faut au moins qu'elle soit éprouvée comme plausible¹², comme sensée, et aussi comme salutaire pour l'existence. [...]
- Une deuxième condition favorable au passage à la foi consiste à offrir aux jeunes un milieu porteur, un tissu relationnel dans lequel ils peuvent être reconnus, où ils peuvent prendre une place active, où ils peuvent éprouver, de visu, combien la vie humaine peut être lue, interprétée, vécue et transfigurée, avec intelligence et bonheur, à la lumière de l'Évangile. [...]
- Une troisième condition favorable est la rencontre personnelle de témoins significatifs qui font autorité, dont l'approche ou le côtoiement mettent en confiance, éveillent la foi en la vie et font grandir. Ces témoins sont des personnes dont le regard évangélique, à la manière de Jésus, accueille, élève et parvient à mobiliser en chacun les potentialités et les trésors cachés. [...]
- Une quatrième condition favorable à la transmission de la foi consiste dans la proposition d'activités intéressantes: rencontres, débats, célébrations, fêtes, engagements, loisirs, activités artistiques, voyages, etc. Ce dont nous avons besoin dans la pastorale des jeunes, ce sont des activités qui se proposent à être vécues dans une démarche spirituelle ou religieuse, qu'elle soit commençante ou déjà éprouvée, et qui, à la fois, ont leur intérêt culturel propre (artistique, technique, relationnel, intellectuel, etc.). [...]

A la source

La Pentecôte

Ac 2, 1-11

Quand arriva la Pentecôte (le cinquantième jour après Pâques), ils se trouvaient réunis tous ensemble. Soudain il vint du ciel un bruit pareil à celui d'un violent coup de vent : toute la maison où ils se tenaient en fut remplie. Ils virent apparaître comme une sorte de feu qui se partageait en langues et qui se posa sur chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis de l'Esprit Saint : ils se mirent à parler en d'autres langues, et chacun s'exprimait selon le don de l'Esprit.

Or, il y avait, séjournant à Jérusalem, des Juifs fervents, issus de toutes les nations qui sont sous le ciel. Lorsque les gens entendirent le bruit, ils se rassemblèrent en foule. Ils étaient dans la stupéfaction parce que chacun d'eux les entendait parler sa propre langue. Déconcertés, émerveillés, ils disaient : « Ces hommes qui parlent ne sont-ils pas tous des Galiléens ? Comment se fait-il que chacun de nous les entende dans sa langue maternelle ? Parthes, Mèdes et Élamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, des bords de la mer Noire, de la province d'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte et de la Libye proche de Cyrène, Romains résidant ici, Juifs de naissance et convertis, Crétois et Arabes, tous nous les entendons proclamer dans nos langues les merveilles de Dieu.

L'exemple de Paul

1 Co 9, 16-23

En effet, annoncer l'Évangile, ce n'est pas là mon motif d'orgueil, c'est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! Certes, si je le faisais de moi-même, je recevrais une récompense du Seigneur. Mais

¹¹ André Fossion. *Dieu désirable*, Lumen vitae, pp. 181-183.

¹² « Le plausible ne relève ni de l'induction ni de la déduction, mais, selon les catégories du sémiologue C.S. Peirce, de l' "abduction". L'abduction est une argumentation qui déploie une hypothèse dont la validité s'éprouve par son caractère explicatif de l'expérience ou des faits, sans pour autant que l'on dispose de preuves. La proposition de la foi relève de cet ordre. Par le terme abduction, Peirce réfère au processus de la génération de l'idée. L'abduction suggère seulement que quelque chose peut être. L'abduction est une sorte de raisonnement qui implique une conjecture à propos d'une idée nouvelle ». H. LOMBAERTS et D. POLLEFEY, *Pensées neuves sur le cours de religion*, coll. Haubans, n° 3, Bruxelles, Lumen Vitae, 2009, p. 82.

je ne le fais pas de moi-même, je m'acquiesce de la charge que Dieu m'a confiée. Alors, pourquoi recevrai-je une récompense ? Parce que j'annonce l'Évangile sans rechercher aucun avantage matériel, ni faire valoir mes droits de prédicateur de l'Évangile.

Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait le serviteur de tous afin d'en gagner le plus grand nombre possible. Et avec les Juifs, j'ai été comme un Juif, pour gagner les Juifs. Avec ceux qui sont sujets de la Loi, j'ai été comme un sujet de la Loi, moi qui ne le suis pas, pour gagner les sujets de la Loi. Avec les sans-loi, j'ai été comme un sans-loi, moi qui ne suis pas sans loi de Dieu, mais sous la loi du Christ, pour gagner les sans-loi. Avec les faibles, j'ai été faible, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous pour en sauver à tout prix quelques-uns. Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, pour bénéficier, moi aussi, du salut.

Jalons

Ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité¹³

L'Enseignement catholique se veut ouvert à tous ceux qui acceptent son projet éducatif. "On respectera donc la liberté religieuse et la conscience des élèves et des familles. La liberté est fermement défendue par l'Église"¹⁴. Refusant tout endoctrinement, l'Enseignement catholique sait bien que sa mission consiste à servir l'homme. Proposant aux jeunes chrétiens qu'il accueille les moyens de grandir dans la foi, il veut ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour.

L'Enseignement catholique témoigne de la volonté de la communauté chrétienne de prendre part institutionnellement à la responsabilité de la nation vis-à-vis de l'enseignement et de l'éducation.

Il manifeste qu'en un tel domaine, où les activités entreprises sont inséparables du sens de l'homme qui les sous-tend, l'Église catholique a des propositions à faire aux familles de ce pays, dans le respect de la liberté de conscience de chacun : ce sont les richesses du message évangélique qu'elle veut mettre à la disposition de tous au cœur de la réalité scolaire.

Servir, Annoncer, Célébrer¹⁵

Notre Église est appelée à se réaliser elle-même selon ses trois modalités traditionnelles :

- la confession de la foi,
- le service de l'humanité,
- la pratique liturgique et sacramentelle.

Selon leurs diverses sensibilités, les membres de l'Église ont tendance à mettre l'accent sur l'un ou l'autre de ces trois aspects. Nous voudrions montrer qu'il est nécessaire de les relier les uns aux autres, tout en faisant sa juste place à chacun d'eux.

1. Célébrer le salut (leitourgeia). L'Église est détentrice d'un message qu'elle a mission d'annoncer (marturia). Elle a aussi pour mission de servir la vie des hommes (diaconia). Il n'en reste pas moins vrai que cette transmission du message et ce service de l'humanité culminent dans la célébration liturgique (leitourgeia) au cours de laquelle la communauté reçoit la Parole de son Seigneur et prie pour le salut du monde. [...]

2. Servir la vie des hommes (diaconia). Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi en s'en tenant à l'action cultuelle. Car le Dieu Sauveur qui vient à nous en Jésus Christ s'est lui-même identifié aux pauvres et aux petits. Il y a donc un lien indissociable entre le culte chrétien et la vie des hommes, en ce qu'elle a de plus fragile et de plus menacé. On ne peut pas servir et aimer Dieu que l'on ne voit pas sans l'honorer dans les plus démunis de nos frères. [...] Chez les catholiques de France, aujourd'hui, cette préférence évangélique pour les pauvres et les exclus, envisagée comme « sacrements du Christ », inspire de très nombreux engagements, personnels et institutionnels. [...]

3. Annoncer l'Évangile (marturia). La préférence pour les pauvres n'est pas un vain mot pour l'Église de France. Mais nous pouvons souhaiter qu'un engagement comparable se manifeste dans l'ordre de l'annonce effective de la foi. Depuis longtemps déjà, les catholiques de France connaissent ce débat où l'on oppose la rigueur doctrinale et l'attention au vécu. [...] Ce débat entre les tenants d'une doctrine ferme et les partisans d'une présence active à la société est aujourd'hui en voie de dépassement, pour des raisons surtout pratiques. Car, d'un côté, des parents traditionnellement chrétiens ont constaté que la communication de la foi à leurs propres enfants supposait bien plus que la pure et simple transmission des vérités doctrinales : l'initiation à une expérience spirituelle et l'éducation à l'amour du prochain. D'un autre côté, de nombreux laïcs engagés dans leurs tâches profanes en viennent à s'interroger sur la nature de leurs motivations chrétiennes, et sont en quête d'une véritable spiritualité.

¹³ Statut de l'Enseignement catholique, Préambule, § 2.

¹⁴ Congrégation pour l'Éducation catholique, *Dimension religieuse de l'éducation dans l'École Catholique*, 1988, n° 6.

¹⁵ Conférence des évêques de France, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*. Rapport rédigé par Mgr Claude Dagens et adopté par l'assemblée plénière des évêques, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Documents d'Église », 1996.